

Revue de la presse du 11 au 13 octobre 2014

➤ Un schéma national des routes pour bientôt

D'après l'hebdomadaire, une étude à l'horizon 2035, destinée à identifier les options et les modalités opérationnelles de développement du réseau routier et autoroutier à moyen et long termes sera lancée dans les semaines à venir. Selon le département de Aziz Rabbah, ce schéma fixe les grandes lignes des besoins en infrastructures routières pour les deux prochaines décennies, récemment établi par la direction des routes. Malgré les chiffres plutôt encourageants et les progrès réalisés, de l'avis même du ministère, le réseau routier continue de souffrir de fragilités et discontinuités. Le retard en matière de développement du réseau s'explique en grande partie par les contraintes budgétaires, ajoute l'hebdomadaire.

• La Vie Eco •

➤ Compagnie de Transports au Maroc : Un résultat en nette progression

L'hebdomadaire rapporte que la CTM a affiché à fin juin 2014 un résultat net de 8.2 MDH, en hausse de 2.4% par rapport à la même période de l'année écoulée. Côté perspectives, la CTM compte s'appuyer sur les perspectives prometteuses de la haute saison pour consolider la croissance de son chiffre d'affaires au cours du deuxième semestre de l'année en cours.

• La Voix du Centre •

➤ L'autoroute de contournement de Rabat en service en 2016

Dans un entretien accordé au quotidien « Aujourd'hui Le Maroc », le DG de l'ADM, Annouar BENA AZOUZ a annoncé que la mise en service de l'autoroute de contournement de Rabat est prévue en 2016. Précisant que le grand pont à haubans sur l'Oued Bouregreg est à un niveau d'avancement de plus de 50 %, tandis que l'avancement moyen sur le reste de la section est de plus de 30 %. Concernant l'éventualité d'une modification des tarifs, le DG de l'ADM, a relevé que les tarifs doivent être augmentés de manière régulière "ne serait-ce que pour faire face au taux d'inflation". D'autre part, M. Benazouz a fait savoir que les clients du télépéage, auront dans quelques semaines la possibilité de recharger via Internet leurs badges. M. Benazouz a indiqué que l'ADM continuera ses chantiers de construction des autoroutes Safi-El Jadida et de contournement de Rabat, de même qu'elle ouvrira à la circulation la section Berrechid-Khouribga sur une longueur de 77 km.

• MAP • le 360 • InfoMédiaire •

➤ Accélération de la mise en œuvre du projet de requalification du port de Casablanca

L'ANP a lancé l'appel d'offres relatif à la construction du port de pêche. Les préparatifs du transfert du chantier naval sont bien avancés. Les travaux de la desserte nord sont effectués à plus de 50%. Le transfert du port de pêche de Casablanca de son emplacement actuel devrait en effet servir, une fois le port de pêche transféré, à la réalisation des édifices prévus dans la composante touristique et urbanistique dudit projet. Le transfert du port de pêche est aussi devenu une urgence, si l'on en croit les professionnels du secteur. Celui-ci souffre en effet dans sa configuration actuelle de plusieurs maux qui rendent son exploitation peu optimisée.

• Devanture.net •

➤ Secteur Portuaire : Marseille resserre ses liens avec le port de Tanger

Une forte délégation du port de Marseille, menée par le Présidente du directoire ou Grand Port Maritime de Marseille (GPMM) Christine Cabau-Woehrel, et du Président de « Via Marseille FOS », Hervé Balladur, a jeté l'ancre ce jeudi 9 octobre à Tanger dans le cadre d'une mission commerciale. Au programme de cette visite, la création d'une nouvelle ligne maritime Ro-Ro directe entre Tanger et Marseille. Outre, deux accords de coopération ont été conclus, en août dernier, prévoyant le lancement d'études pour la création d'une plateforme logistique dédiée aux produits agricoles au port de Marseille Fos ainsi que le développement de lignes maritimes pour les marchandises et les passagers.

• La Chronique •

➤ Nouaceur : Formation en matière de sécurité de l'aviation civile

Les mesures permettant de garantir la sécurité de l'aviation civile ont été au centre d'une session de formation, organisée récemment au centre de sécurité de l'aviation civile relevant de l'Académie Internationale Mohamed VI de l'Aviation Civile (AIMAC), dans la province de Nouaceur. Des professionnels marocains et étrangers du secteur de l'aviation civile ont pu ainsi acquérir des notions et des compétences les habilitant à sensibiliser aux différentes questions liées à la sécurité de l'aviation civile, en prenant compte des besoins de chaque pays.

• Le Matin du Sahara •